



Pôle Jeunesse & Vivre-Ensemble

CAHIER DES CHARGES – FÊTE DU BABY

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la Fête Nationale du Mini-Basket, le Comité de la Loire de Basket Ball organise la Fête Départementale du Mini-Basket en 2 temps :

- Le Mini Basket (U9-U11) alternativement à Roanne et à St Etienne le 8 Mai.
- Le Baby Basket, en 2 plateaux délocalisés en zone Nord et en zone Sud.

Le Bureau du Comité confie l'organisation des plateaux à des Clubs qui se seront portés candidats. Ce cahier des charges s'applique à la Fête du Baby et sera présenté aux Clubs organisateurs.

1 - INFRASTRUCTURES

Les Clubs organisateurs devront disposer :

- d'un gymnase
- d'un espace extérieur délimité et sécurisé (demander barrières si nécessaires à la municipalité)
- d'une salle réfectoire ou espace couvert, espace de repli en cas de mauvais temps pour la pause de midi
- d'un espace infirmerie avec trousse de secours pour soigner les petits bobos, un petit matelas et les numéros de téléphone des secours à joindre. Si c'est possible, demander le service de secouristes

2 - PARTICIPATION

Peuvent être inscrits les enfants ayant 4, 5 et 6 ans en début de saison, licenciés ou non (ils seront, néanmoins, couverts par l'assurance dans le cadre d'une activité ponctuelle extraordinaire).

Les licenciés surclassés ayant participé aux championnats U9 ne peuvent pas participer à la fête du Baby Basket.

3 - MATÉRIEL

Le Comité pourra, dans les limites de ses possibilités, mettre à disposition des Clubs organisateurs du matériel habituel (panneaux, plots...) Nous leur

conseillons néanmoins de prendre contact avec les clubs voisins étant donné qu'il n'y aura qu'un plateau par zone.

Prévoir un bénévole, reporter photographe ou cameraman afin que cette Fête laisse des traces.

4 - ORGANISATION

Ces plateaux doivent être organisés dans l'esprit de Fête et prendre les aptitudes du Basket comme prétexte (agilité, rapidité, motricité, adresse...)

Les clubs organisateurs seront mis en contact pour élaborer des activités communes aux 2 sites, le thème peut être différents mais les jeux sensiblement similaires.

Ils comporteront :

- les activités habituelles des plateaux (rencontres en 3x3, jeux.....)
- des activités physiques d'extérieur (jeu de massacre, jeu de quilles, jeu de croquet, échasses, parcours en trottinette ou vélo avec panneaux de signalisation.....) A chaque Club de faire preuve d'imagination !!!!
- un temps calme en début d'après-midi faisant appel à l'esprit de réflexion, de création des enfants.

Différencier les activités pour les U5-U6 et les U7 (prévoir plus de matchs).

Le club organisateur devra prévoir des jeunes en nombre suffisant pour encadrer les jeux. Ils devront bien connaître les règles du jeu qu'ils animeront et devront être en mesure de les expliquer aux baby basketteurs.

L'organisateur devra également prévoir une personne chargée de réaliser un reportage photo. Ces photos seront transmises idéalement via le service WeTransfer (<https://wetransfer.com/>) dans les 48h à l'adresse suivante : communication@loirebasketball.org.

Une fiche de présence fournie par le Comité devra être complétée par l'organisateur à l'issue de la journée. Cette fiche sera à retourner au Comité dans les 3 jours à l'adresse suivante : baby-mini@loirebasketball.org

5 - PROGRAMME

- 10:30 - Accueil des équipes.
11:00 à 12:30 - Activités
12:30 à 13:30 - Pause repas et activités calmes.
13:30 à 15:00 - Activités
15:30 - Défilé et remise de médailles.
16:00 - **Fin de la manifestation**

6 - FINANCES

L'engagement aux plateaux est gratuit.
Le Comité fournira aux clubs organisateurs les goûters et la boisson à distribuer aux enfants inscrit à la fête.

7 - RÉCOMPENSES

La dotation en récompenses sera assurée par la Fédération Française de Basket-Ball (goûters, gadgets, médaille...). Les récompenses sont sensiblement les mêmes que celles qui sont données à la fête du mini-basket. Si les organisateurs trouvent des partenaires, ils peuvent ajouter leur dotation personnelle.

8 - REPRÉSENTATION DU COMITÉ

Un élu du Comité de La Loire de Basket sera invité à se rendre sur chaque plateau, un moment dans la journée.

9 - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

L'organisateur veillera à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour limiter l'impact écologique de l'événement et sensibiliser le public à l'écocitoyenneté.

Les détails d'application du cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre les représentants du Comité et ceux du club organisateur.

POUR ACCEPTATION

Fait à _____, le _____

Signature du Président du Club